

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je signale que le leader de la Chambre, en réponse à ma question, s'est posé en expert en se prononçant sur une résolution qui a été adoptée par le comité, que le président du comité a acceptée et qui se trouve maintenant dans le rapport du comité dont la Chambre est saisie. Je pense que l'honorable représentant n'a pas le droit de prendre sur lui de se prononcer sur une résolution adoptée par la majorité des membres du comité. *(Applaudissements)*

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, à propos du même rappel au Règlement, j'accepte la remontrance du député, mais si je me suis prononcé sur la résolution c'est uniquement parce que son ami de Calgary-Nord m'a prié de le faire. Toutefois, je conviens qu'il a eu tort de me le demander et que j'ai eu tort de le faire.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire. Quand il discutera des activités passées et futures du comité, le leader de la Chambre pourrait-il indiquer ce qu'on fera des prévisions budgétaires du ministère des Postes?

L'hon. M. Macdonald: Je crois savoir que des arrangements ont été pris pour que les prévisions soient examinées en comité dans un proche avenir, mais je dois dire que je n'ai pas pu suivre en détail le progrès réalisé aux comités à propos de toutes les prévisions budgétaires. Il faudra que j'examine de nouveau la question.

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LE RENVOI DE COMMISSIONNAIRES UNILINGUES

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre.

Compte tenu des conséquences des directives à l'effet que tous les membres du Corps canadien des commissionnaires qui ne sont pas bilingues doivent être remplacés aux trois musées d'Ottawa le 31 décembre, le premier ministre serait-il prêt à faire une exception dans le cas des anciens combattants qui atteindront bientôt l'âge de la retraite?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme chacun le sait, les musées nationaux relèvent du secrétariat d'État. Je pense que le secrétaire d'État serait heureux de répondre à cette question, si on la lui posait.

[L'hon. M. Macdonald.]

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): J'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre. En remplaçant les 10 ou 15 commissionnaires de la fonction publique par des personnes bilingues, nous donne-t-on un échantillon de la politique à venir dans la fonction publique?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire c'est qu'on peut difficilement me demander si c'est là la politique car, comme je l'ai dit dans ma réponse à la question précédente, cette initiative relève du secrétaire d'État. Je ne suis pas familier avec les détails de la question et le secrétaire d'État devra y répondre.

M. McGrath: Pourquoi ne pas dire «idem»?

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser. Au nom de la justice et des engagements contractés envers ces anciens combattants, le premier ministre songerait-il à annuler ou à retirer la directive émise par le bureau du secrétaire d'État?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que le député reprend la question du député de Vancouver-Kingsway.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question supplémentaire. Assurera-t-on un autre emploi à ces commissionnaires qu'on remplace?

Le très hon. M. Trudeau: J'aimerais dire clairement, comme je l'ai fait dans ma première réponse, que cette question relève du secrétaire d'État qui n'est pas à la Chambre en ce moment. Je ne suis pas familier avec les détails de cette affaire; aussi il est inutile de tenter de m'amener à répondre à la question.

M. McIntosh: Gageons que vous n'en connaissez pas les détails.

Le très hon. M. Trudeau: Combien gagez-vous?

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, sur cet important sujet. Quand il discutera de la question avec le secrétaire d'État—il pourrait aussi consulter le ministre des Affaires des anciens combattants à ce propos—le premier ministre confirmerait-il si les anciens combattants ont toujours la préférence?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je vais demander au secrétaire d'État d'avoir ces consultations.